

JONK LÉNK**Non à l'opération «Atalanta»**

L'aile jeune du parti déi Lénk condamne dans un communiqué la participation du Luxembourg à l'opération militaire de l'UE baptisée «Atalanta». Cette dernière comporte la protection de convois humanitaires et toutes les opérations de lutte contre la piraterie aux abords de la Somalie.

Pour la Jeune Gauche, l'objectif de cette opération serait toutefois de renforcer la présence militaire pour permettre à l'UE de prendre le contrôle des importantes voies commerciales de cette région. Cette même logique se retrouverait aussi à l'origine de la piraterie, qui aurait connu sa renaissance suite à la déconfiture des pêcheurs somaliens provoquée par des campagnes de pêche illégales.

La Jeune Gauche plaide en conséquence pour une politique qui, en misant sur la coopération, doit stabiliser la situation économique et politique en Somalie. L'aile jeune du parti de gauche exige, enfin, qu'un débat concernant ce dossier soit organisé à la Chambre des députés.

UNIVERSITÉ**Les frontaliers et la linguistique**

Un des axes de recherche prioritaires de l'université du Luxembourg est l'analyse de la situation linguistique. Dans ce contexte, un nouveau projet de recherche vient d'être lancé. Il aura pour objectif d'analyser les expériences linguistiques des frontaliers dans les lieux de travail au Luxembourg. Comment s'adaptent-ils au contexte multilingue et quel est leur influence sur le mélange de langues utilisé dans le pays? Ces questions seront entre autres élucidées par les chercheurs du Laboratoire de linguistique de l'université.

Actuellement, les responsables du projet cherchent des volontaires qui seraient intéressés à participer dans l'étude qui va accompagner le projet de recherche. L'université invite ainsi les entreprises qui emploient un grand nombre d'employés frontaliers à contacter les responsables du projet. Questionnaires, interviews et enregistrements vont former le cadre de l'étude.

Contacts :
julia.debres@uni.lu
anne.franziskus@uni.lu
Tél. : 46 66 44 - 9683
www.uni.lu



Furio Berardi (à droite) a succédé le 17 juin dernier à Antoni Montserrat (à gauche) au poste de président du Comité de liaison des associations d'étrangers.

Plus de justice sociale et d'égalité

Le CLAE demande au futur gouvernement de mener une politique qui permettrait de dépasser le communautarisme qui caractériserait actuellement le Luxembourg.

Vivre dans un pays où prédominent la justice sociale et l'égalité de traitement. Voilà le défi de ces prochaines années selon le CLAE, qui a soumis ses propositions au formateur du futur gouvernement.

De notre journaliste Olivier Landini

Le 17 juin, les délégués des 45 associations représentées au Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE) ont élu leurs nouvelles instances dirigeantes. Mais si le comité avait invité, hier après-midi, la presse dans ses locaux, c'est finalement moins pour présenter la composition de ce nouveau bureau (voir encadré) que pour réaffirmer ses positions. Le CLAE a en effet notamment soumis à Jean-Claude Juncker, formateur du prochain gouvernement, un document

Le nouveau bureau du CLAE

PRÉSIDENT :
Furio Berardi
VICE-PRÉSIDENTE :
Evelyne Dossou Santos
VICE-PRÉSIDENT :
Acacio Pinheiro

TRÉSORIÈRE :
Susana Galaviz Magallanes
MEMBRES :
Joao Antonio Cruz Ricacho
Bashkim Hazizaj
Tommaso Panza

reprenant ses principales revendications.

Dans un pays où le nombre de résidents étrangers atteint presque 45 %, le défi de ces prochaines années paraît évident pour les membres du comité : «vivre dans un pays où prédominent la justice sociale et l'égalité de traitement pour tous et toutes».

Les communautés culturelles vivraient actuellement les unes à côté des autres. Et c'est même le «com-

munautarisme» qui caractériserait aujourd'hui notre société selon le CLAE. Le défi consistant donc à dépasser ce rapport, à créer des passerelles, à prôner l'«interculturalité», la rencontre et le métissage culturel.

Miser sur les atouts de la mixité sociale plutôt que pointer ses problèmes : voilà le message du comité de liaison à l'intention du futur gouvernement et de ceux qui siègeront à la Chambre.

Au niveau des droits politiques, le

CLAE plaide évidemment pour une participation politique accrue des résidents étrangers, et ce à tous les niveaux : communal (abaissement du délai de résidence), législatif et institutionnel (compétences élargies des commissions consultatives pour l'intégration). En ce qui concerne les droits sociaux, le comité réclame notamment une aide pour les nouveaux arrivants permettant de faciliter l'intégration.

Propositions dans le cadre de la réforme scolaire, formations professionnelles en français et en allemand, évaluation des lois relatives à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité luxembourgeoise : la liste des requêtes est longue. Le CLAE demande finalement au Parlement européen de se pencher sur la notion de citoyenneté européenne et de redéfinir sa politique d'immigration.



Photo : archives Iq/Isabella finzi

Un nouveau système scolaire attend les élèves dès la prochaine rentrée. La Ligue de l'enseignement veut donner une chance à cette réforme.

De l'appui pour l'école nouvelle

La Ligue luxembourgeoise de l'enseignement salue dans une résolution les principes de la nouvelle école fondamentale.

Mercredi prochain, le rideau va définitivement tomber sur le système scolaire que le Luxembourg connaît et applique maintenant depuis 1912. Suite au vote positif de la Chambre des députés au mois de janvier dernier, la réforme scolaire longtemps discutée, mais devenue entre-temps une réelle nécessité, va entrer en vigueur dès la rentrée.

Alors que les vacances d'été s'annoncent, l'école nouvelle vient d'enregistrer le soutien d'un nouveau partisan. Dans une résolution adoptée lors de sa récente assemblée générale, la Ligue luxembourgeoise de l'enseignement salue en effet les lignes directrices et surtout le principe de fonctionnement de la nouvelle école fondamentale.

«La Ligue [...] est d'avis que les réformes scolaires vont dans la bonne direction, mais qu'il faut les développer dans ce sens pour aboutir enfin à une école de l'éga-

lité des chances», peut on ainsi lire dans la résolution.

Le «sens» évoqué par l'association se traduit notamment par la revendication de développer «un concept pédagogique global pour l'école et pour les structures d'accueil» qui doit contribuer «à améliorer les chances de réussite scolaire des élèves étrangers ainsi que des élèves de familles monoparentales ou de familles dont les deux partenaires exercent une activité professionnelle».

«Motiver les enseignants»

L'introduction d'une école à plein temps est une des options privilégiées de la Ligue pour parvenir à atteindre ces objectifs. En même temps, l'association demande «de réunir toutes les structures et activités péri- et parascolaires sous la tu-

telle du même ministère de l'Éducation nationale».

En ce qui concerne la gestion de l'école nouvelle, la Ligue se réjouit du choix d'une «approche démocratique et du partenariat». Le principe de fonctionnement des comités d'écoles et des comités de cogestion doivent permettre de «responsabiliser et motiver davantage les enseignants à améliorer la qualité de l'école fondamentale».

Suivant cette logique, la Ligue condamne «les partis politiques, qui avant même la mise en place des comités, déclarent vouloir amender la loi pour instaurer des directeurs d'école». La résolution adoptée par les membres de la Ligue plaide par contre de laisser «la chance aux comités [...] d'entamer leurs travaux dans la sérénité et de faire leurs preuves».

David Marques